



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE  
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 9 SEPTEMBRE 2019 À 19 H**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Michel Beaulieu, président  
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1  
Alice Dignard, Conseillère - District no 2  
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3  
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4  
Katy Duclos, Conseillère - District no 5  
Lorne Trudel, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et greffe**

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)

**2. Finances et Administration**

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Adoption - Réaménagements budgétaires septembre 2019
- 2.3 Présentation et adoption - Règlement général 702-02 - Règlement modifiant le Règlement numéro 702 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2019

**3. Direction générale**

- 3.1 Engagement - Personnel occasionnel et temporaire - Surveillant de plateaux
- 3.2 Engagement - Sauveteuse et monitrice en sécurité aquatique
- 3.3 Autorisation de mandat - Honoraires professionnels pour servitudes perpétuelles sur la montagne Maelstrom

**4. Travaux publics**

- 4.1 Autorisation de mandat - Travaux de gestion des eaux pluviales du chemin du Tour-du-Lac Sud et réfection du chemin de l'Éclaircie
- 4.2 Autorisation de signature - Acquisition d'une partie du lot 1 821 122 / chemin du Brûlé
- 4.3 Autorisation - Problématique pression d'eau

**5. Loisirs, culture et vie communautaire**

- 5.1 Autorisation - Protocole d'entente/événements - Jeux d'archets Suzuki



## **6. Urbanisme et développement durable**

- 6.1 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de changer les usages de l'aire d'affectation récréative du golf du Mont-Tourbillon
- 6.2 Adoption - Projet de règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de changer les usages et les normes d'implantation des bâtiments pour la zone récréative RI-311 (golf du Mont-Tourbillon)
- 6.3 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster les limites de l'aire d'affectation récréo-forestière (RF) dans le secteur du lac Bastien
- 6.4 Adoption - Projet de règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les limites de la zone forestière F-404.2
- 6.5 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser les chalets locatifs dans la zone F-404.2
- 6.6 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de corriger les limites du périmètre d'urbanisation
- 6.7 Adoption - Projet de règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de modifier les limites du périmètre d'urbanisation
- 6.8 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'autoriser les résidences d'appoints sur les grandes propriétés

## **7. Protection contre l'incendie**

- 7.1 Aucun

## **8. Permis et inspections**

- 8.1 Dérogation mineure - 2019-20029 - 3, chemin du Sous-Bois

## **9. Varia**

## **10. Période de questions**

## **11. Levée de l'assemblée**

### **1.1 Ouverture de la séance et greffe**

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

**294-2019**

### **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Madame Katy Duclos  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :



- 9.1 Autorisation de mandat - Recherche et sélection en ressources humaines
- 9.2 Avis de motion - Règlement modifiant le règlement numéro 09-196-06 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme afin d'ajuster les délais de validité et de caducité des permis de construction

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**295-2019**

**1.3 Adoption des procès-verbaux**

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 26 août 2019

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**1.4 Correspondance, dépôt et information**

**Correspondance**

Aucune

**Dépôt**

Aucun

**Information**

Aucune

**1.5 Première période de questions (30 minutes)**

À 19 h 02, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- Mme Yannick Pouliot demande quand monsieur le maire va donner suite à leur demande de rencontre concernant la collecte des matières résiduelles sur la ruelle privée du chemin du Grand-Bornand.  
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il s'excuse du retard et transmet son numéro de cellulaire à Mme Pouliot afin de faciliter les communications.
- 2- Mme Mona Harvey demande pourquoi les procès-verbaux des séances du conseil mentionnent certaines questions et pas d'autres.  
RP : Monsieur le maire donne la parole au greffier qui mentionne que le procès-verbal notifie les questions et réponses des périodes de questions qui respectent le règlement sur les séances du conseil et explique en citant deux exemples où les propos ne sont pas notifiés aux procès-verbaux : 1) lorsque la personne



pose plusieurs questions de suite sans refaire la file, seule la première question est notifiée 2) si l'intervention de la personne n'est pas une question, mais un commentaire.

- 3- Mme Monique Turin demande pourquoi le rapport du CCU du mois d'août 2018 sur le premier projet du Mont Tourbillon n'a toujours pas été rendu public malgré les promesses du conseil.  
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il croyait qu'il était disponible et va le faire mettre sur le site Internet de la municipalité dès cette semaine.
- 4- M. Nelson Michaud demande s'il y aura un référendum sur le changement de zonage du secteur du Mont Tourbillon  
RP : Monsieur le maire mentionne que non, mais il y aura une consultation publique le 22 octobre 2019 à 18 h.
- 5- M. Armand Leblond demande s'il y a quelqu'un à la municipalité qui peut expliquer le processus référendaire lors de changement de zonage.  
RP : Monsieur le maire mentionne qu'on informera les gens du processus lors de la consultation publique du 22 octobre prochain.
- 6- M. Stéphane Plouffe demande où est l'intérêt collectif dans le projet du Mont Tourbillon.  
RP : Monsieur le maire mentionne que la Municipalité se doit d'assurer de nouvelles sources de revenus pour combler l'augmentation des dépenses et que le conseil s'est engagé à ne pas augmenter les taxes plus que l'IPC, ce qui est impossible avec les revenus actuels et la quasi-absence de nouvelles constructions dans la municipalité.
- 7- Mme Marie Gagnon demande si en forçant l'adoption d'un règlement de zonage pour une seule personne, le conseil fait fit de l'opinion de masse des citoyens.  
RP : Monsieur le maire demande d'attendre que le projet soit présenté à la population le 22 octobre prochain avant de conclure sur l'acceptabilité du projet.
- 8- Mme Valérie Gagné demande d'évaluer la possibilité de faire installer des ralentisseurs de vitesse sur le chemin de l'Éperon considérant l'utilisation de ce chemin.  
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il est possible de mettre des balises de réduction et qu'il vérifiera cette possibilité.
- 9- M. Daniel LeRoy demande pourquoi adopter ce soir le règlement sans permettre aux citoyens de voir le projet avant et de faire décider du changement au zonage.  
RP : Monsieur le maire mentionne que c'est ce qui sera fait suite à la consultation publique du 22 octobre et que le conseil n'adoptera pas le second règlement le même soir que la présentation, mais plus tard afin de bien prendre en considération les interventions des citoyens.  
RP : Monsieur le maire donne la parole à madame la conseillère Hélène Bergeron qui mentionne que le projet de règlement adopté ce soir n'est pas définitif, mais sert de premier projet aux fins de discussion pour la consultation publique du 22 octobre, ce qui permettra de le modifier, retravailler ou retirer après la consultation.
- 10- M. Michel Mailhot demande pourquoi il n'y aura pas de référendum sur le projet du Mont Tourbillon alors que l'ancien projet présenté sous l'ancienne mairesse, cette dernière s'était engagée à le soumettre en référendum.  
RP : Monsieur le maire mentionne la procédure et qu'il n'y a pas de référendum lors du changement au plan d'urbanisme.  
RP : Monsieur le maire donne également la parole au directeur du Service de l'urbanisme, M. Yves Gendron, qui mentionne que lorsque l'on modifie le plan d'urbanisme et en parallèle le règlement de zonage par concordance, le processus de référendum ne s'applique pas selon la LAU.



- 11- Mme Martine Ostiguy demande si le projet du Mont Tourbillon permettrait d'alimenter les autres citoyens du Mont Tourbillon en aqueduc.  
RP : Monsieur le maire mentionne que cela serait possible, mais que ce n'est pas au dossier pour l'instant.
- 12- M. Nicolas Beaupré demande pourquoi n'avoir pas hiérarchisé les vitesses des chemins et avoir mis le chemin du Tour-du-Lac à 40 km/h.  
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il a simplement répondu à la demande de la population qui voulait ce chemin à 40 km/h.
- 13- M. Pierre Cloutier demande s'il est possible de mettre 14 400 mètres carrés au lieu de 15 000 mètres carrés pour le projet de règlement sur les grandes propriétés présenté ce soir, car son terrain à 14 490 mètres carrés.  
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il a pris en note sa réflexion et qu'elle sera considérée.
- 14- M. Nelson Michaud demande si contrairement à l'an passé, le 22 octobre sera une consultation publique ou comme l'an passé une simple soirée d'information publique.  
RP : Monsieur le maire mentionne que Monsieur Michaud a raison et que l'an dernier c'était une soirée d'information publique, mais que cette année, ce sera une consultation publique.
- 15- M. Michel Maillot demande pourquoi la vitesse a passé de 60 km/h à 40 km/h sur le chemin du Tour-du-Lac Nord  
RP : Monsieur le maire mentionne que suite à la consultation publique, le conseil a acquiescé à la demande des citoyens du secteur.
- 16- M. Paul Cannon demande à quand remonte le dernier comptage de véhicule sur le chemin des Lacs.  
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il l'ignore, mais qu'on vérifiera et dans la négative, on pourra en faire pour les prochaines années.
- 17- M. Armand Arpin demande de mentionner de nouveau la procédure d'approbation du plan d'urbanisme.  
RP : Monsieur le maire donne la parole au directeur du Service de l'urbanisme, M. Yves Gendron, qui mentionne que si l'on modifie le plan d'urbanisme et en parallèle le règlement de zonage par concordance, le processus de référendum ne s'applique pas.
- 18- M. Armand Arpin demande comment le promoteur va apporter l'aqueduc au Mont Tourbillon.  
RP : Monsieur le maire mentionne que cette question sera répondue le 22 octobre.

Fin de la période de questions à 20 h 31.

296-2019

## 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois d'août 2019, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Beaulieu  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois d'août 2019 totalisant une somme de 630 369,44 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



297-2019

**2.2 Adoption - Réaménagements budgétaires septembre 2019**

ATTENDU QUE des ajustements budgétaires sont nécessaires au budget 2019;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Beaulieu  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le réaménagement budgétaire suivant au budget 2019 en prévoyant un ajustement de 37 619,54 \$.

Poste	Débit	Poste	Crédit
02 701 55 447	2 619,54 \$	02 701 20 511	2 619,54 \$
02 610 00 141	25 000,00 \$	02 621 00 419	25 000,00 \$
02 610 00 141	10 000,00 \$	02 160 00 414	10 000,00 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

298-2019

**2.3 Présentation et adoption - Règlement général 702-02 - Règlement modifiant le Règlement numéro 702 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2019**

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement;

il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Beaulieu  
APPUYÉ par Madame Alice Dignard  
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 702-02 Règlement modifiant le Règlement numéro 702 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2019.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

299-2019

**3.1 Engagement - Personnel occasionnel et temporaire - Surveillant de plateaux**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Madame Katy Duclos  
ET RÉSOLU :

D'engager, en date du 9 septembre 2019, Chantal Royo à titre de « Surveillant de plateaux/concierge » temporaire à l'échelon 1 des conditions salariales, et ce, jusqu'au 15 janvier 2020. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.



Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**300-2019**

**3.2 Engagement - Sauveteuse et monitrice en sécurité aquatique**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 10 septembre 2019, Mérylie Brousseau à titre de « Sauveteuse et monitrice en sécurité aquatique » temporaire à l'échelon 1 des conditions salariales, et ce, jusqu'au 15 janvier 2020. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**301-2019**

**3.3 Autorisation de mandat - Honoraires professionnels pour servitudes perpétuelles sur la montagne Maelstrom**

ATTENDU QUE ce conseil juge opportun de faire préparer les servitudes perpétuelles en faveur de la municipalité pour les activités du parc des Sentiers-du-Moulin sur la montagne Maelstrom;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à mandater Me Stéphanie Morasse et Vincent Beauvais A.G. pour « honoraires professionnels pour servitudes perpétuelles sur la montagne Maelstrom » pour un montant maximum de 37 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**302-2019**

**4.1 Autorisation de mandat - Travaux de gestion des eaux pluviales du chemin du Tour-du-Lac Sud et réfection du chemin de l'Éclaircie**

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 19-488 a été produit pour « Travaux de gestion des eaux pluviales du chemin du Tour-du-Lac Sud et réfection du chemin de l'Éclaircie »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
APPUYÉ par Madame Katy Duclos  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 19-488.



Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
<b>La Compagnie de Parterres Portugais Ltée</b>	<b>378 875,00 \$</b>
Construction et pavage Portneuf	389 822,33 \$
Les Entreprises Gosselin et Tremblay inc.	446 517,50 \$
Inter-Cité Construction Ltée	504 473,56 \$
Les Entreprises P.E.B. Ltée	531 647,89 \$
Fortier Excavation	697 106,00 \$

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à dépenser un montant supplémentaire maximum de 50 000,00 \$ pour des modifications et imprévus au projet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux règlements d'emprunt 687 et 703 à parts égales.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

303-2019

**4.2 Autorisation de signature - Acquisition d'une partie du lot 1 821 122 / chemin du Brûlé**

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Lorne Trudel  
 APPUYÉ par : Madame Alice Dignard  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Acquisition d'une partie du lot 1 821 122 / chemin du Brûlé » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

304-2019

**4.3 Autorisation - Problématique pression d'eau**

ATTENDU QU' une problématique est survenue lors de l'inspection des bornes-fontaines;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
 APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
 ET RÉSOLU :

Que le Service des travaux publics et infrastructures engage un professionnel expert en hydraulique pour trouver des solutions à la problématique présentée aux résidences 26 et 28 sur le chemin du Tour-du-Lac Sud.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

305-2019

**5.1 Autorisation - Protocole d'entente/événements - Jeux d'archets Suzuki**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
 APPUYÉ par Madame Katy Duclos  
 ET RÉSOLU :





D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente à intervenir avec les Jeux d'archets Suzuki tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**306-2019**

**6.1 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de changer les usages de l'aire d'affectation récréative du golf du Mont-Tourbillon**

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de changer les usages de l'aire d'affectation récréative du golf du Mont-Tourbillon.

L'assemblée publique de consultation est prévue pour le 22 octobre 2019. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**307-2019**

**6.2 Adoption - Projet de règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de changer les usages et les normes d'implantation des bâtiments pour la zone récréative RI-311 (golf du Mont-Tourbillon)**

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de changer les usages et les normes d'implantation des bâtiments pour la zone récréative RI-311 (golf du Mont-Tourbillon).

L'assemblée publique de consultation est prévue pour le 22 octobre 2019. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**308-2019**

**6.3 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster les limites de l'aire d'affectation récréo-forestière (RF) dans le secteur du lac Bastien**

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'ajuster les limites de l'aire d'affectation récréo-forestière (RF) dans le secteur du lac Bastien.

L'assemblée publique de consultation est prévue pour le 4 novembre 2019. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



309-2019

**6.4 Adoption - Projet de règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les limites de la zone forestière F-404.2**

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les limites de la zone forestière F-404.2.

L'assemblée publique de consultation est prévue pour le 4 novembre 2019. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

310-2019

**6.5 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser les chalets locatifs dans la zone F-404.2**

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron  
APPUYÉ par Madame Katy Duclos  
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser les chalets locatifs dans la zone F-404.2.

L'assemblée publique de consultation est prévue pour le 4 novembre 2019. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

311-2019

**6.6 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de corriger les limites du périmètre d'urbanisation**

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de corriger les limites du périmètre d'urbanisation.

L'assemblée publique de consultation est prévue pour le 2 décembre 2019. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

312-2019

**6.7 Adoption - Projet de règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de modifier les limites du périmètre d'urbanisation**

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :



D'adopter le projet de règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de modifier les limites du périmètre d'urbanisation.

L'assemblée publique de consultation est prévue pour le 2 décembre 2019. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**313-2019**

**6.8 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'autoriser les résidences d'appoint sur les grandes propriétés**

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'autoriser les résidences d'appoint sur les grandes propriétés.

L'assemblée publique de consultation est prévue pour le 4 novembre 2019. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**314-2019**

**8.1 Dérogation mineure - 2019-20029 - 3, chemin du Sous-Bois**

Madame Hélène Bergeron présente l'objet de la demande.

Madame Hélène Bergeron invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 3, chemin du Sous-Bois, portant le numéro de lot 1 821 005 a adressé une demande de dérogation 2019-20029;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation mineure 2019-20029 afin de rendre réputé conforme la localisation de la résidence, telle que construite en 1958, avec un coin du bâtiment à 5.96 m de marge arrière au lieu de 7,62 m et le coin du bâtiment à 5.61 m au lieu de 6.1 m de marge latérale nord-ouest, contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Denis L. Tremblay, a.g, en date du 5 août 2019, portant le numéro 10500 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



315-2019

**9.1 Autorisation de mandat - Recherche et sélection en ressources humaines**

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à mandater Référence Capital Humain pour « recherche et sélection en ressources humaines - Postes de secrétaire-réceptionniste ».

D'autoriser le directeur général à mandater une firme pour le remplacement temporaire du poste de directeur du Service des finances et de l'administration.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9.2 Avis de motion - Règlement modifiant le règlement numéro 09-196-06 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme afin d'ajuster les délais de validité et de caducité des permis de construction**

Madame Hélène Bergeron donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente du Règlement modifiant le règlement numéro 09-196-06 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme afin d'ajuster les délais de validité et de caducité des permis de construction.

**10. Période de questions**

À 20 h 54, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- Michel Mailhot demande pourquoi lors des séances du conseil, tout est adopté sans discussion entre les membres du conseil.  
RP : Monsieur le maire mentionne que les membres du conseil discutent principalement des dossiers en séance plénière.
- 2- M. Michel Mailhot demande si les 90 logements devront être dans un même bâtiment.  
RP : Monsieur le maire mentionne que le projet sera discuté le 22 octobre, mais qu'effectivement c'est ce qui est inscrit au projet de règlement.
- 3- M. Nelson Michaud demande si les modifications au plan d'urbanisme pourraient permettre au propriétaire du golf de lotir tout le terrain de golf.  
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il ne discutera pas des technicités du projet avant l'assemblée publique de consultation. Cependant, la vision du conseil n'est pas de permettre plus d'un projet sur le golf.  
RP : Monsieur le maire donne la parole à la conseillère Lucie Laroche qui mentionne qu'elle a les mêmes préoccupations que lui à titre de citoyenne et qu'il faut prendre le temps d'écouter et de présenter le projet avant de conclure.



Fin de la période de questions à 21 h 10.

**11. Levée de l'assemblée**

Le président lève l'assemblée à 21 h 10.

---

Michel Beaulieu, maire

---

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

**ANNEXE 1**  
**Liste des déboursés – Août 2019**

LISTE DES COMPTES A PAYER AOÛT 2019 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
ADMITEC INC.	2019-09-10	25925	625.46 \$
AIM ÉCO-CENTRE	2019-09-10	25926	561.08 \$
BRENNTAG CANADA INC.	2019-09-10	25927	388.89 \$
BUREAU D'ÉCOLOGIE APPLIQUÉE	2019-09-10	25928	15 820.56 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2019-09-10	25929	368.61 \$
CUMMINS CANADA ULC	2019-09-10	25930	7 398.87 \$
DECAM	2019-09-10	25931	1 057.77 \$
DROLET SERGE	2019-09-10	25932	1 000.00 \$
EDITIONS YVON BLAIS	2019-09-10	25933	37.38 \$
FERTI-SOL ENR.	2019-09-10	25934	18 159.97 \$
GAGNON ISABELLE	2019-09-10	25935	472.50 \$
GIVESCO INC.	2019-09-10	25936	58.64 \$
MINISTRE DES FINANCES	2019-09-10	25937	1 158.00 \$
MINISTRE DES FINANCES	2019-09-10	25938	1 327.96 \$
PROTECH INC	2019-09-10	25939	994.53 \$
SONORISATION DELTA ÉCLAIRAGE LTÉE	2019-09-10	25940	914.05 \$
BINDELLE GÉRALDINE	2019-09-10	404548	784.00 \$
BOURGAULT EDITH	2019-09-10	404549	28.00 \$
BRETON SABRINA	2019-09-10	404550	750.00 \$
AIR LIQUIDE CANADA	2019-09-10	404551	317.35 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2019-09-10	404552	737.20 \$
ALTITUDE ARBORICULTURE	2019-09-10	404553	32 365.46 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	2019-09-10	404554	3 996.54 \$
AUDIO CINE FILMS INC.	2019-09-10	404555	390.92 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2019-09-10	404556	999.98 \$
BOULET DÉPÔT	2019-09-10	404557	101.24 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2019-09-10	404558	679.40 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2019-09-10	404559	208.51 \$
CLOTURE PROVINCIALE INC.	2019-09-10	404560	53 078.21 \$
CLOUTIER MARILOU	2019-09-10	404561	78.75 \$
CODE 4 FIRE & RESCUE INC.	2019-09-10	404562	869.21 \$
CONSTRUCTION SRB	2019-09-10	404563	454.47 \$
COTE FLEURY INC.	2019-09-10	404564	72.90 \$
CROIX-ROUGE CANADIENNE QUEBEC	2019-09-10	404565	1 269.44 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2019-09-10	404566	220.83 \$
DESCHAMPS IMPRESSION INC.	2019-09-10	404567	1 314.16 \$
DESHARNAIS SERVICE DE PNEUS INC.	2019-09-10	404568	326.20 \$
DETEKTA SOLUTIONS	2019-09-10	404569	413.91 \$
DICOM EXPRESS	2019-09-10	404570	11.79 \$
L'ÉCHO DU LAC	2019-09-10	404571	718.59 \$
EN FLEURS ET EN FÊTES	2019-09-10	404572	28.75 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2019-09-10	404573	3 649.94 \$
ENTREPRISES L.T. (LES)	2019-09-10	404574	1 850.68 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2019-09-10	404575	2 318.85 \$
ENTREPRISES TREMA (LES)	2019-09-10	404576	1 532.05 \$
ENVIRONEX LABORATOIRES	2019-09-10	404577	111.53 \$
EQUIPEMENTS TWIN QUÉBEC INC. (LES)	2019-09-10	404578	22 681.41 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
FED. QUEBECOISE MUNICIPALITES	2019-09-10	404579	960.62 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	2019-09-10	404580	26 691.40 \$
GENDRON YVES	2019-09-10	404581	80.56 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2019-09-10	404582	686.59 \$
GROUPE ABS INC.	2019-09-10	404583	11 378.10 \$
GSI ENVIRONNEMENT	2019-09-10	404584	6 529.64 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	2019-09-10	404585	1 018.20 \$
IMPRESSION COULEUR	2019-09-10	404586	441.50 \$
JOLIN, MARTIN	2019-09-10	404587	2 511.51 \$
LABRECQUE RICHARD	2019-09-10	404588	9.03 \$
LANGLOIS AVOCATS	2019-09-10	404589	27 610.09 \$
LAVERY, DE BILLY, AVOCATS	2019-09-10	404590	4 851.20 \$
LECLERC LINE	2019-09-10	404591	39.61 \$
LED CONCEPT	2019-09-10	404592	2 655.92 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2019-09-10	404593	548.63 \$
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ	2019-09-10	404594	773.07 \$
LOCATION SAUVAGEAU INC.	2019-09-10	404595	1 847.87 \$
LUBRIWIN INC.	2019-09-10	404596	19.55 \$
MAISON CHRYSLER CHARLESBOURG	2019-09-10	404597	981.44 \$
MARIUS GARON INC.	2019-09-10	404598	64.39 \$
MESSER CANADA INC.	2019-09-10	404599	145.31 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	2019-09-10	404600	4 322.54 \$
MUN. STE-BRIGITTE-DE-LAVAL	2019-09-10	404601	1 743.45 \$
NEGOTEL	2019-09-10	404602	1 328.52 \$
NICOLE GUILMETTE RELIEURE	2019-09-10	404603	111.65 \$
NORTON ROSE FULBRIGHT CDA S.E.N.C.R.L.	2019-09-10	404604	261.52 \$
OPTI-MAX INC.	2019-09-10	404605	6.90 \$
PAYFACTO	2019-09-10	404606	34.94 \$
PLAD EQUIPEMENT LTEE	2019-09-10	404607	355.21 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	2019-09-10	404608	581.71 \$
PROVENCHER ISABELLE	2019-09-10	404609	146.29 \$
PURIBEC INC.	2019-09-10	404610	158.67 \$
RABAIS CAMPUS	2019-09-10	404611	63.13 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2019-09-10	404612	14 729.17 \$
REVUE LES LIBRAIRES	2019-09-10	404613	74.28 \$
ROBERT JULIEN	2019-09-10	404614	9.81 \$
SECURITE SIROIS EVÉNEMENTS SPÉCIAUX INC.	2019-09-10	404615	10 188.11 \$
SERVICES MATREC INC.	2019-09-10	404616	50 451.84 \$
SERVICES DE SANTE MÉDISYS	2019-09-10	404617	447.26 \$
SOCIETE DE SAUVETAGE	2019-09-10	404618	210.00 \$
SOLOTECH QUÉBEC, INC.	2019-09-10	404619	452.72 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2019-09-10	404620	316.98 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTEE	2019-09-10	404621	200.91 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2019-09-10	404622	173.55 \$
STELM	2019-09-10	404623	97.73 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	2019-09-10	404624	1 382.01 \$
TAP-MAT	2019-09-10	404625	609.37 \$
TOROMONT INDUSTRIES LTÉE	2019-09-10	404626	279.78 \$
VILLÉCO	2019-09-10	404627	8 430.66 \$
WOLSELEY GROUPE PLOMBERIE	2019-09-10	404628	955.06 \$
9385-3356 QUÉBEC, INC.	2019-09-10	404629	169.73 \$
CONSTRUCTION CITADELLE INC.	2019-09-10	404630	65 512.76 \$

Initiales du maire

**5262**

Initiales du  
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
BRETON SABRINA	2019-09-10	404631	750.00 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2019-08-12	3961	77 197.80 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2019-08-12	3962	32 723.73 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	2019-08-14	3963	5 702.35 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	2019-08-14	3964	10 053.78 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2019-08-22	3965	37 568.20 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2019-08-22	3966	15 783.86 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	2019-08-27	3967	3 213.27 \$
C.C.A.P.	2019-08-28	3968	121.76 \$
C.C.A.P.	2019-08-28	3969	156.26 \$
C.C.A.P.	2019-08-28	3970	276.95 \$
C.C.A.P.	2019-08-28	3971	163.15 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3972	36.73 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3973	971.30 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3974	276.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3975	705.41 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3976	89.34 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3977	463.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3978	875.68 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3979	1 522.55 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3980	438.59 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3981	90.60 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3982	929.38 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3983	85.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3984	28.82 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3985	28.82 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3986	218.22 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3987	128.43 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3988	361.77 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3989	1 028.21 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3990	28.82 \$
HYDRO-QUEBEC	2019-08-28	3991	167.13 \$
BELL CANADA	2019-08-29	3992	679.24 \$
PITNEY BOWES	2019-08-29	3993	1 149.75 \$
	<b>GRAND TOTAL:</b>		<b>630 369.44 \$</b>



**ANNEXE 2**  
**Liste des engagements budgétaires –Août 2019**

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES AOÛT 2019 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-105013	06-08-19	DECA05	1063.51	Labrecque Richard		Renouvellement licence FortiWiFi & FortiGate 1 an	02 13200 414
ADM-105014	14-08-19	STUD15	186.26	House Hélène		Montage graphique, impression panneau 4 x 8 sur coroplast	02 35500 649
ADM-105015	14-08-19	IMPR70	441.50	House Hélène		Coroplaste 4" x 8" 4mm impression, 3 coro et plus	02 35500 649
ADM-105016	20-08-19	SPEC05	173.56	Labrecque Richard		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-105017	29-08-19	SPEC05	558.44	Labrecque Richard		PAPETERIE	02 19000 670
ENV-471195	28-08-19	BURE60	21700.00	Gendron Yves	175-2019	DIAGNOSE DU LAC TOUBILLON	23 05119 729
ENV-471196	29-08-19	CANA05	57.49	Strach, Yalynka		Composteur - tirage brigade verte	02 45100 340
ENV-471197	29-08-19	SERV30	1267.17	Strach, Yalynka		COLLECTE ADDITIONNELLE RECYCLAGE	02 45111 446
ENV-471198	29-08-19	SERV30	225.33	Strach, Yalynka		ENTOURAGE-COLL. ADD. DECHETS	02 45110 446
ENV-471199	29-08-19	SERV30	47.26	Strach, Yalynka		LOCATION CONTENEUR RECYCLAGE	02 45111 446
REC-706946	06-08-19	ENTR56	250.00	Roy Sylvie		Balayage ch. Tour-du-Lac - 24 hres du Lac	02 32405 521
REC-706947	08-08-19	ADMI05	517.39	Roy Sylvie		Achat bracelets club nautique	02 70144 640
REC-706948	13-08-19	ANTO10	350.00	Roy Sylvie	242-2019	Animation de pirate pour la fête d'Halloween	02 70208 447
REC-706949	13-08-19	PURI50	183.96	Roy Sylvie		Poudre réactive test piscine	02 70140 635
REC-706950	13-08-19	PROD40	160.97	Roy Sylvie		Sac vidange 56-60 transparent pour parc	02 70150 522
REC-706951	13-08-19	CANA05	114.98	Roy Sylvie		Bois 2/6 x4, quincaillerie, table pic-nic	02 70150 522
REC-706952	13-08-19	COTE05	23.00	Roy Sylvie		Clés station de lavage	02 70150 522
REC-706953	13-08-19	CROI80	665.71	Roy Sylvie		Matériel natation Croix Rouge	02 70140 699
REC-706954	19-08-19	CANA05	229.95	Roy Sylvie		Barrières Érablière - Traverse de Laval	02 70150 522
REC-706955	19-08-19	CENT08	229.95	Roy Sylvie		Mise au point scie	02 70150 522
REC-706956	19-08-19	DICO10	11.50	Roy Sylvie		Livraison test d'eau	02 70140 635
REC-706957	19-08-19	COME10	2089.10	Roy Sylvie	077-2019	Mat pour drapeau (SDM)	23 08018 722
REC-706958	19-08-19	BETO55	919.80	Roy Sylvie	077-2019	Base de béton (drapeau) SDM	23 08018 722
REC-706959	21-08-19	VENT50	574.88	Roy Sylvie		Réparation tuyau. dry-o-tron - piscine	02 70140 639
REC-706960	22-08-19	GROU23	4225.33	Roy Sylvie	210-2019	Location chapiteaux et chauffeuses - Féerie de Noël	02 70203 516
REC-706961	22-08-19	CANA05	45.99	Roy Sylvie		Doubles pour clés club nautique	02 70144 640
REC-706962	23-08-19	SPAC05	126.47	Roy Sylvie		Affiche station de lavage	02 70144 340
REC-706963	23-08-19	REVU70	74.28	Roy Sylvie	052-2019	Réabonnement revue les Libraires	23 08019 726
REC-706964	27-08-19	BEDA35	574.88	Roy Sylvie		Changement batterie-lecteur optique - ajustement porte système d'alarme	02 70144 522
REC-706965	27-08-19	VISADH	47.00	Roy Sylvie		Permis de rencontre - 5 à 7 bibliothèque	02 70233 640
REC-706966	27-08-19	DICO10	34.49	Roy Sylvie	077-2019	Envoi - drapeau (mat) SDM	23 08018 722
REC-706967	27-08-19	CLOT20	2931.86	Roy Sylvie	280-2019	Clôture club nautique	23 08119 721
REC-706968	27-08-19	CONS40	9000.00	Roy Sylvie	279-2019	Traçage - ski de fond - SDM (pistes)	02 70160 529
REC-706969	28-08-19	IMME70	5748.75	Roy Sylvie	299-2019	Surveillance en résidence travaux chantier SDM	23 08018 722
REC-706970	28-08-19	PROD40	926.80	Roy Sylvie		Produits ménagers	02 70123 640
REC-706971	30-08-19	CANA05	57.49	Roy Sylvie		Quincaillerie - divers travaux	02 70123 640

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-706972	30-08-19	LATU10	1724.63	Roy Sylvie		Bottes et manteaux	02 70123 650
REC-706973	30-08-19	CONS13	65512.76	Roy Sylvie	212-2019	Prolongation chantier SDM	23 08018 722
REC-706974	29-08-19	VOLT50	689.85	Roy Sylvie		Changement 11 lumières Zone comm., Gentiane et soccer	02 70150 522
SEC-202432	06-08-19	SERV64	571.43	Dion Dany		Examen Pré-emploi pompier : Samuel Pelletier	02 22000 416
SEC-202436	07-08-19	CANA05	172.46	Dion Dany		Accessoires pour décontamination	02 22000 640
SEC-202437	12-08-19	ARSE65	339.18	Dion Dany		Achat de bottes de combat pour Éric Ainscow GR 10	02 22400 650
SEC-202439	19-08-19	PROT20	17.25	Dion Dany		Retour d'un détecteur recu avec une craque dans l'écran	02 19000 321
SEC-202440	20-08-19	DICO10	17.25	Dion Dany		pour la livraison des bottes de Éric Ainscow en provenance de L'Arsenal	02 19000 321
SEC-202441	20-08-19	AREO05	1146.88	Dion Dany		10 paires de gants de combat incendie	02 22400 650
SEC-202442	21-08-19	ECHE05	459.90	Dion Dany		Inspection des échelles portatives annuelles	02 22302 526
SEC-202443	27-08-19	MART05	45.99	Dion Dany		Changer les écussons des chemises de Éric Richard qui lui appartient 4X10\$	02 22000 650
SEC-202444	27-08-19	MUNI10	1743.45	Dion Dany		Entraide auto du 28 mai 2019 - 30, Montée du Cervin Réf : 20190528-099	02 22000 442
SEC-202447	29-08-19	ARSE65	16160.97	Dion Dany		Support pour échelle portative # 252	02 22307 525
SEC-202448	29-08-19	DICO10	28.74	Dion Dany		réf sec-202447 livraison de l'échelle portative	02 19000 321
SEC-202449	29-08-19	ARSE65	298.94	Dion Dany		Réparation habit de combat Yani Goulet	02 22400 650
URB-600386	19-08-19	FORM10	201.16	Fortin Richard		CARTONS VERTS PERMIS	02 19000 670
URB-600387	27-08-19	CENT45	50.59	Fortin Richard		Entretien et réparation - lavage véhicule - chevrolet/bolt	02 61000 525
VOI-315258	07-08-19	ENTR36	229.95	Baillargeon Maxim		Nids de poule Tour-du-Lac	02 32401 521
VOI-315259	07-08-19	CANA05	11.46	Baillargeon Maxim	072-2019	Support boyau mural et tuyau abs 3 X 3	23 08519 721
VOI-315260	07-08-19	ENTR45	2874.38	Baillargeon Maxim		Location de niveleuse	02 32401 521
VOI-315261	07-08-19	SERV30	1724.63	Baillargeon Maxim	113-2019	Disposition de branches	23 04318 721
VOI-315262	07-08-19	SOLU15	91.98	Giroux Nancy		Deux graisses gun	02 32301 525
VOI-315263	07-08-19	COTE05	40.24	Giroux Nancy		Clefs stations aqueduc	02 41300 642
VOI-315264	07-08-19	OPTI05	23.00	Giroux Nancy		Trois bouteilles vaporisateur	02 41300 641
VOI-315265	07-08-19	CENT08	34.49	Giroux Nancy		Pièces pour scie mécanique	02 32000 522
VOI-315266	07-08-19	MESS30	33.34	Baillargeon Maxim		Frais d'utilisation de bouteilles	02 32200 516
VOI-315267	07-08-19	MESS30	111.99	Baillargeon Maxim		Acétylène, oxygène et argoshield	02 32200 516
VOI-315268	07-08-19	EQUI25	22995.00	Baillargeon Maxim	109-2019	Achat d'une grappe et monte-charge pour le F250	23 04019 724
VOI-315269	07-08-19	DESH05	321.93	Baillargeon Maxim		Alignement du 10 roues	02 32304 525
VOI-315270	07-08-19	SERV30	2299.50	Giroux Nancy		Disposition monstre	02 45113 446
VOI-315271	09-08-19	ASPH50	229.95	Giroux Nancy		Deux tonnes d'asphalte	02 32401 521
VOI-315272	09-08-19	REAL05	143.72	Giroux Nancy		Bouchon sanitaire	02 41500 643
VOI-315273	14-08-19	BOUL15	86.23	Giroux Nancy		Tourbe	02 41500 643
VOI-315274	09-08-19	EDIT10	37.38	Carréno Gustavo		Code civil du Québec 2019-2020, 27 édition	02 32000 494
VOI-315275	09-08-19	ASPH50	287.44	Bergeron Charles		12 tonnes d'asphalte	02 32401 521
VOI-315276	12-08-19	ASPH50	1724.63	Giroux Nancy		2 barils de colle et 4 tonnes d'asphalte	02 32401 521
VOI-315277	13-08-19	JAVE10	747.34	Giroux Nancy		725 litres de chlore (1010 boul. du Lac 640L et Pied-de-Roi 85L)	02 41300 635
VOI-315278	13-08-19	AGRI05	201.21	Giroux Nancy		Huile à moteur	02 32301 525
VOI-315279	13-08-19	TAPM05	609.37	Giroux Nancy	072-2019	Tapis pour la station de lavage des kayaks	23 08519 721

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-315280	13-08-19	TORO10	517.39	Giroux Nancy		Huile hydraulique 1 X 5 gallons, une caisse de graisse	02 32313 525
VOI-315281	13-08-19	CARR30	402.41	Bergeron Charles		Concassé 3/4 net	02 32401 521
VOI-315282	13-08-19	LUBR05	91.98	Giroux Nancy		Nettoyant pour intérieur de cabine	02 34000 521
VOI-315283	14-08-19	INDU10	172.46	Giroux Nancy		3 paires de pantalon et des gants pour Mélanie Paradis	02 32200 650
VOI-315284	14-08-19	ASPH50	344.93	Giroux Nancy	072-2019	2 1/2 tonnes d'asphalte	02 32401 521
VOI-315285	14-08-19	ALLE05	3518.24	Giroux Nancy		Maintenance des pompes d'égouts	02 41510 681
VOI-315286	14-08-19	SOLU15	229.95	Giroux Nancy	072-2019	Bolts et silicone pour la station de lavage des kayaks	23 08519 721
VOI-315287	15-08-19	MAIS50	981.44	Giroux Nancy		Pompe à eau sur Dodge Ram no 14, ai utilisé 2 postes budgétaire à la demande Nancy, manque sous	02 32317 525
VOI-315288	15-08-19	ENTRE70	52618.31	Carréno Gustavo	262-2019	Sentier du Parc Simons	23 04718 720
VOI-315289	15-08-19	BOUL15	1379.70	Giroux Nancy		Tourbe	02 32401 521
VOI-315290	15-08-19	ALTI30	459.90	Giroux Nancy		Coupe arbres 384, chemin du Tour-du-Lac	02 32401 521
VOI-315291	16-08-19	FERT05	1.15	Giroux Nancy		Ajout au contrat de tonte voir VOI-315011 (entretien esp. vert 2019 res. 103-2018 poste 0219301522)	02 19301 522
VOI-315292	16-08-19	NORT35	689.85	Zicat Alain		Pièces rétrocaveuse	02 32301 525
VOI-315293	19-08-19	BREN05	1034.78	Giroux Nancy	024-2019	4 barils de silicate de sodium type N et reprendre 4 barils	02 41300 635
VOI-315294	19-08-19	ASPH55	804.83	Carréno Gustavo		Marquage de chaussée, ch. du Brulé et ch. de la Vallée	02 32401 521
VOI-315295	19-08-19	BEDA35	229.95	Giroux Nancy		Réparation système d'alarme	02 41302 339
VOI-315296	19-08-19	MARI05	96.58	Giroux Nancy		2 adaptateurs pour hitch	02 32200 640
VOI-315297	19-08-19	ABTE50	229.95	Giroux Nancy		Canettes de peinture	02 32401 521
VOI-315298	19-08-19	CANA05	50.59	Giroux Nancy		50 piquets en épinette pour arpentage	02 32401 521
VOI-315299	20-08-19	SANI25	1.15	Giroux Nancy		Grilles hors chaussée	02 32406 521
VOI-315300	20-08-19	SANI25	1.15	Giroux Nancy		Bassin de sédimentation	02 32406 521
VOI-315301	21-08-19	ENTR23	459.90	Giroux Nancy	072-2019	Disposition de béton	23 08519 721
VOI-315302	21-08-19	LATU10	172.46	Giroux Nancy		3 paires de pantalons pour Mélanie	02 32200 650
VOI-315303	21-08-19	ENTR45	1379.70	Giroux Nancy		Disposition d'asphalte	02 32401 521
VOI-315304	29-08-19	ASPH50	574.88	Giroux Nancy		Asphalte 5 tonnes	02 32401 521
VOI-315305	29-08-19	LEDC30	517.39	Giroux Nancy	234-2019	Installation 2 panneaux 40 km	23 04219 725
VOI-315306	29-08-19	ENTR56	1839.60	Giroux Nancy		Nettoyer rues (pluie)	02 32401 521
VOI-315307	29-08-19	ASPH50	344.93	Giroux Nancy		Asphalte 3 tonnes	02 32401 521
VOI-315308	29-08-19	ENTR56	229.95	Giroux Nancy		Balai rue (2 hrs-24 hrs)	02 32401 521
VOI-315309	29-08-19	ASPH50	919.80	Giroux Nancy		Asphalte 8 tonnes	02 32401 521
VOI-315310	29-08-19	CONS14	473.70	Beaulieu François-O		Coupe de bordure no.7	02 32405 521
VOI-315311	29-08-19	ULTR05	1379.70	Carréno Gustavo		Diesel clair 1,389.000	02 32300 631
VOI-315312	29-08-19	CENT16	172.46	Carréno Gustavo		Normes-Ouvrages routiers tomes 1-1V-V-V1	02 32000 494
VOI-315313	29-08-19	TORO10	321.93	Giroux Nancy		Remplacement élément du filtre à air	02 32313 525
VOI-315314	29-08-19	SPME70	68.99	Giroux Nancy		Instant cold pour trousse 1er soins	02 32200 640
VOI-315315	29-08-19	ENTR23	344.93	Baillargeon Maxim		Gravier pour réserve 4 x 8	02 32401 521